

## Enseigner en tandem

### 日本人教師と外国人教師の連携授業をどう進めるか

HIRASHI MA Rika, Université Kansai  
rika3?ipcku.kansai-u.ac.jp

CHEVALIER Laurence, Université Seinan Gakuin  
chevalie?seinan-gu.ac.jp

GRAS Alexandre, Université de Kyoto  
grasaljp?yahoo.co.jp

KIKUCHI Utako, Université Kansai  
ukikuchi?zephyr.dti.ne.jp

#### 0. Problématique de la Table ronde

Avec la diffusion de méthodes de langue inspirées par l'approche communicative, de plus en plus nombreux sont les enseignants étrangers qui sont chargés des cours de langue étrangère destinés à des apprenants débutants dans un environnement LANSAD<sup>1</sup> ou non. Il arrive aussi qu'un enseignant étranger et un enseignant japonais travaillent en tandem dans cette situation. Dans une perspective didactique du FLE, il sera donc intéressant de nous interroger sur l'enseignement en tandem dans ses raisons d'être et dans ses modalités d'organisation ; pourquoi les enseignants japonais et étrangers sont-ils amenés à travailler en collaboration ? De quelle manière peuvent-ils organiser leurs cours dans ce système ? Quels sont les effets pédagogiques de l'enseignement coopératif ? etc. D'après les trois communications présentées et ses discussions menées avec l'auditoire lors de la table ronde des RPK 2008, nous essaierons de résumer les aspects essentiels de l'enseignement en tandem et certains problèmes inhérents à ce système d'enseignement.

#### 1. Pourquoi adopte-t-on l'enseignement en tandem ?

Il semble que l'enseignement en tandem ait été souvent adopté en fonction de la réforme de l'enseignement de langues étrangères dans les établissements universitaires. C'est le cas par exemple rapporté par Alexandre Gras qui a mis en place un système tandem – système collaboratif

---

<sup>1</sup> LANSAD (=enseignement/apprentissage des langues pour spécialistes d'autres disciplines) : sigle utilisé ici pour désigner l'enseignement du français destiné aux apprenants qui ont une spécialité autre que celle-ci.

pour être exact– à l’Université Ritsumeikan. Les étudiants peuvent apprendre le français comme 1<sup>ère</sup> langue étrangère dans la faculté des Sciences Politiques. A l’époque où il y était arrivé, les cours s’organisaient d’une manière traditionnelle ; les cinq cours par semaine étaient répartis selon une division classique telle que grammaire et conversation, les trois enseignants donnant leurs cours indépendamment avec différents manuels. Cela était souvent l’objet de critiques de la part des étudiants :

- trop de répétitions, même point abordé trop souvent dans différentes classes.
- à l’inverse, trop de disparités, une compétence ou un savoir-faire n’était abordé qu’une seule fois, ne permettant pas ainsi sa maîtrise.

Leurs critiques redoublaient notamment en comparaison avec d’autres langues comme l’espagnol qui étaient enseignées avec un système en tandem plus fonctionnel, plus efficace et surtout plus cohérent. Il était donc urgent d’apporter des améliorations qui permettraient aux apprenants de mieux cerner leurs acquisitions et leur progression. Ce qui fait que l’institution a donné à A. Gras la permission de mettre en place un système d’enseignement collaboratif.

La situation était similaire à l’Université Kansai. Jusqu’en 2000, l’enseignement du français 2<sup>e</sup> langue étrangère de cette université était réparti sur deux cours par semaine, totalement indépendants l’un de l’autre, le premier cours étant consacré à la grammaire et le second à la compréhension écrite. Chaque enseignant choisissait à son gré un manuel. Cela aboutissait surtout à un résultat fâcheux au début de la deuxième année d’apprentissage, puisque les étudiants ayant appris avec des manuels de progressions différentes disposaient naturellement de bagages langagiers disparates, ce qui rendait difficile la gestion des cours en deuxième année. L’objectif de la réforme que visait Utako Kikuchi était donc de proposer un système d’enseignement cohérent permettant de faire acquérir les quatre compétences de façon équilibrée, et surtout de donner aux étudiants les bases et la capacité garantissant l’apprentissage ultérieur.

Quant à Seinan Gakuin où travaille Laurence Chevalier travaille, l’enseignement collaboratif y a été mis en place très tôt : il existait déjà à son arrivée il y a treize ans pour les classes de 1<sup>ère</sup> année de la section de français. Ce système donnant de bons résultats, il a été étendu à une partie des cours de français 2<sup>e</sup> langue, dans le but de rénover l’enseignement et de faire participer les enseignants vacataires à la réflexion pédagogique de la section de français.

## **2. Comment s’organisent les cours dans un système tandem ?**

Pour les intervenants de la table ronde, l’enseignement collaboratif implique :

- l’avancement des cours effectué par un système de relais (ex. mel, cahier de liaison, discussion en direct en cas de besoin),
- le plus souvent l’utilisation d’un manuel commun à visée communicative (ex. *Café crème*, *Taxi !*) et
- le planning des cours prédéterminant le calendrier de l’année.

Cependant, les modalités d’organisation des cours varient en fonction des diverses composantes des situations d’enseignement parmi lesquelles le statut du français (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> langue étrangère), le nombre de cours, la durée de l’apprentissage, le découpage des cours adopté par l’institution (traditionnellement, grammaire / conversation ou grammaire / lecture), la nature de l’équipe d’enseignants (titulaire / vacataire).

A l’Université Ritsumeikan, le découpage grammaire / oral est obligé par l’institution. L’enseignement des langues étrangères est en outre assuré par une équipe mixte titulaire-vacataire. Compte tenu de ces spécificités de la situation d’enseignement, A. Gras a été amené à créer un système de coordination cohérente entre les cours de conversation et ceux de grammaire pour qu’ils puissent former une synergie : cours de grammaire avec un professeur japonais (deux fois

par semaine), exercices écrits et lecture avec un vacataire japonais (une fois par semaine) et oral avec un lecteur français (deux fois par semaine). Outre le planning pour l'année qui a été distribué aux enseignants avant la rentrée, il a introduit un calendrier électronique via Yahoo ! Japan pour le contact entre les enseignants qui dispensait ceux-ci de s'envoyer un mél à chaque fois.

L'Université Seinan Gakuin avait moins de contraintes institutionnelles. Dans la section française, les cinq classes hebdomadaires étaient assurées par des enseignants titulaires. Il n'y avait pas de répartition figée des types d'activités selon les enseignants et, la cohérence de ces cours étant assurée par le manuel, une attention particulière était portée sur le choix de ce dernier.

Le contexte d'enseignement de l'Université Kansai est très différent de ceux de ces deux universités. Les mesures de réforme portaient en principe sur l'enseignement du français 2<sup>e</sup> langue étrangère de toutes les facultés, où la plupart des classes étaient assurées par des vacataires. Sur le plan de l'organisation des cours, le projet de rénovation a été lancé avec deux objectifs :

- utiliser un manuel de type communicatif commun pour les deux cours hebdomadaires,
- adopter une progression linéaire pour les deux cours, assurés, soit par un enseignant, soit par deux enseignants formant une équipe qui collabore étroitement.

Ici, le système « tandem » était à élargir à toutes les classes possibles de français. Les enseignants en binôme devaient se concerter pour gérer leur classe en harmonie, non seulement pour les classes dites de communication assurées par des équipes d'enseignants japonais et français, mais aussi pour d'autres classes assurées par des équipes japonaises.

Différentes étapes franchies, les objectifs de réorganisation ont été réalisés en 2007 avec un manuel commun pour toutes les facultés, *Taxi! 1*, censé être adapté à la situation d'enseignement /apprentissage de l'établissement. Toutes ces mesures prises ne sont pas sans rapport avec les niveaux d'acquisition des compétences. En effet, les résultats de pré-tests du TCF effectués à l'Université Kansai montrent qu'un étudiant moyen devrait être capable d'atteindre les niveaux visés (niveau A1 du *CECR* en fin de première année et niveau A2 en fin de deuxième année). A côté de la réorganisation des cours et du choix de manuel, le système d'enseignement en tandem peut être donc considéré comme une des clés assurant la réussite de la réforme.

### **3. Les difficultés soulevées par l'enseignement en tandem**

Tout en constatant des effets pédagogiques bénéfiques, on ne doit pas pour autant se faire d'illusion sur l'enseignement en tandem : ce ne serait pas une baguette magique produisant des résultats miraculeux dans n'importe quel contexte d'enseignement. En effet, à part les contraintes comme la communication entre les enseignants en binômes (ou en équipe) et le respect d'une progression prédéterminée que nous avons mentionnés ci-dessus, L. Chevalier rapporte divers problèmes qui ont surgi avant, pendant ou après la mise en place de l'enseignement en tandem dans l'établissement.

#### **Problèmes concrets**

- difficulté de trouver du matériel pédagogique approprié, correspondant à la fois au volume horaire de deux cours hebdomadaires et aux objectifs visés. Aujourd'hui encore, le choix des manuels reste restreint.
- problème institutionnel, plus précisément administratif, qui concerne les étudiants redoublants ou ceux d'années supérieures qui ne prennent qu'un seul cours sur les deux.
- contraintes temporelles, qui sont de deux ordres. D'une part, on ne peut effectivement pas préparer son cours longtemps à l'avance : cela semble surtout contraignant pour les vacataires qui ont des cours dans plusieurs universités. Il est certain que selon les emplois du temps, le système du tandem demande une certaine flexibilité dans l'organisation de son travail. D'autre part, certains enseignants se sont plaint du temps qu'ils doivent

consacrer à la rédaction du mél de relais en français, qui est ressentie comme une contrainte lourde par ceux n'ayant pas l'habitude d'écrire des notes ou des comptes rendus en français.

- De manière générale, il existe beaucoup de petits détails contraignants, qui peuvent faire perdre un peu de temps parce qu'on n'est pas le seul preneur de décision et le seul organisateur. Néanmoins, c'est aussi le propre de la collaboration : ne pas rester tout seul dans son coin de classe et faire preuve d'une certaine souplesse.

### **Problèmes de fond**

A côté de ces problèmes concrets existent aussi des problèmes de fond liés aux options méthodologiques et à l'idée qu'on se fait de l'enseignement-apprentissage.

- Difficultés liées à des méthodes d'enseignement trop différentes entre les deux enseignants.
- Différences d'interprétation, entre enseignants français et japonais, de la terminologie didactique, souvent inconsciemment, et qui peuvent par conséquent entraîner de sérieux malentendus dans l'enseignement en tandem, engendrant frustrations de part et d'autre.
- Découpage de l'enseignement-apprentissage en deux pôles, grammaire et conversation, résultant d'habitudes d'enseignement fortement ancrées chez des enseignants japonais et freinant inconsciemment une autre perspective de découpage que requiert le système du relais.

Tous ces problèmes ont abouti à un retour quasi total au découpage classique de l'enseignement dont on voulait justement s'affranchir avec le système du relais.

Par ailleurs, U. Kikuchi a souligné le problème de formation des enseignants. Certains enseignants n'utilisent pas le manuel communicatif de la façon la plus efficace et appropriée pour atteindre les objectifs pédagogiques visés. Cependant, bien que le besoin de formation doive se faire sentir de manière plus évidente avec l'adoption d'un manuel de type communicatif, peu d'enseignants ont participé aux cours de formation proposés par l'université.

### **4. L'enseignement en tandem vaut-il la peine d'être effectué dans le cadre universitaire au Japon ?**

L'enseignement en tandem n'est pas un système d'enseignement « parfait » qui permettrait de réaliser nos rêves sans entraves. En travaillant en tandem, nous avons besoin de planifier nos activités de classe beaucoup plus minutieusement qu'en travaillant tout seul. Les échanges avec l'autre enseignant nous révèlent parfois des présupposés didactiques différents dont nous n'avons pas conscience, ce qui peut nous amener à revoir nos démarches pédagogiques et à y apporter des améliorations en participant, en cas de besoin, à des formations. Tout cela peut donner l'impression qu'il y a plus d'inconvénients que de bénéfices dans le système de tandem. Certes, nous avons beaucoup de tâches à accomplir en travaillant en collaboration. Mais il ne faut pas oublier que grâce à ces tâches, ce souci de planification, notamment à travers ce dialogue tenu avec notre partenaire, nous parviendrons à élaborer les démarches pédagogiques adéquates à nos situations d'enseignement / apprentissage. Ces tâches sont donc indispensables pour que nous puissions réaliser un enseignement / apprentissage véritablement centré sur les intérêts des apprenants. Nous apprécions cet aspect constructif de l'enseignement en tandem. C'est un dispositif qui doit permettre d'offrir une excellente occasion de se former sur le lieu même de son travail.